

«Financer des transitions, qu’elles soient énergétiques, technologiques ou territoriales»

Le 09/12/21 à 07h25

[Institutinvest.com](https://www.institutinvest.com)

par

Laurence Pochard

La parole à Vincent Puche, président d’Insti7, conseil en allocation d’actifs



Vincent Puche, président d’Insti7

Vous conseillez des investisseurs institutionnels sur leurs allocations. Quelles tendances avez-vous détectées pour 2022 ?

Les investissements dans les actifs non cotés resteront présents pour des raisons non seulement de recherche de rendement mais également pour des raisons comptables et de pilotage actif - passif. Nous réalisons à ce titre beaucoup de *due diligences* de fonds pour nos clients, que ce soit sur des actifs cotés ou des actifs non cotés, tant en capital qu’en dette. A cet égard, la part de fonds dits dédiés ou de mandats, prédominante pour les actifs cotés, progresse également pour les actifs non cotés. A noter à ce titre la résilience des fonds de dettes en 2020. L’analyse en transparence des véhicules nous a ainsi permis de mesurer l’importance des équipes de gestion aux côtés des entreprises financées, notamment en période de pandémie. Concernant les investissements en *private equity*, nos clients investissent davantage en capital développement, avec la ferme volonté de

financer des transitions tant économiques, énergétiques, technologiques que territoriales. Ils sont attachés à leur impact, notamment en matière de création d'emplois.

Quels sujets nouveaux sujets pourraient apparaître dans leurs stratégies d'investissement ?

Les portefeuilles sont aujourd'hui surexposés aux actions européennes, et dans une moindre mesure aux actions américaines. Les poches asiatiques ou émergentes, en retrait, pourraient voir leur poids augmenter dans les mois qui viennent.

La diversification géographique s'impose également en immobilier : les travaux de notre chaire de recherche nous ont permis de mettre en exergue la prédominance du facteur géographique sur le facteur sectoriel en matière de diversification, tant pour des raisons de cycle économique que de structure ou de corrélation des compartiments des marchés régionaux. Ces poches d'immobilier international affichent en 2021 des performances supérieures à 7%, après une année 2020 robuste.

Par ailleurs, nos clients travaillent actuellement sur leurs politiques ESG et Climat et les implications en termes de gouvernance, afin de répondre au mieux [aux exigences de l'article 29](#) de la loi énergie-climat. Nous sommes convaincus que ce marché ESG de l'offre, porté en partie par les sociétés de gestion, accusées régulièrement de *greenwashing*, va progressivement évoluer vers un marché de la demande, porté par les exigences des investisseurs institutionnels, tant en termes de risques acceptables que de recherche d'impacts.

Et où vos clients n'investiront ils pas ?

Nos clients sont très peu, voire pas investis en *hedge funds*, tant pour des raisons philosophiques ou éthiques, leurs actifs n'ayant pas nécessairement vocation à arbitrer les marchés, que pratiques, leur modélisation étant complexe voire aléatoire. Il en est de même pour les matières premières, ainsi que pour [les crypto-monnaies](#), évitées pour des raisons d'opacité et de problématiques également de modélisation. Les allocations d'actifs de ces investisseurs doivent en effet être robustes, conformes à leur appétence au risque, à leurs besoins de production financière tant à court qu'à plus long terme, ainsi qu'à leurs propres critères ESG.